



Communiqué sur le dossier : Fusion des corps

Le 15 juin, les Contrôleurs ont dit NON !

Les Contrôleurs des T.P.E. et pour le secteur « Mer » les Contrôleurs des Affaires Maritimes et Syndics des Gens de Mer à Paris ont exigé la prise en compte de leurs spécificités.

Des délégations venues de toute la France se sont rassemblées devant le ministère boulevard St Germain à Paris pour exprimer leur exaspération vis-à-vis du projet de fusion des corps de la catégorie B « Technique » qui dévalorise les Contrôleurs et laisse les catégories C en rade.

Le cabinet prend la main !

Le conseiller social de la ministre a reçu une délégation des deux organisations syndicales CGT et FO et a tenu à être seul pour se faire sa propre idée sur le dossier, montrant ainsi la volonté du cabinet d'écouter les Contrôleurs en lutte.

La délégation a longuement exprimé les revendications sur cette fusion et contre la scission du corps des Contrôleurs des Affaires Maritimes en expliquant l'historique du dossier et les réformes qui se sont succédées depuis cinq ans impactant fortement leurs missions.

Les Personnels n'acceptent pas l'injustice qui leur est faite dans ce dossier, ils refusent ce projet de fusion de l'administration du M.E.D.D.T.L.

L'objectif de cette action est d'obtenir :

- un reclassement plus favorable des Contrôleurs dans le Nouvel Espace Statutaire,
- une mesure sociale pour favoriser l'accès à la catégorie B pour les agents de catégorie C (Personnels d'Exploitation et Syndics des Gens de mer),
- un recrutement externe avec le Bac au 1^{er} grade.

Le conseiller social, Monsieur Ferrand, a pris l'engagement de retravailler sur le dossier et de voir « *comment bouger les lignes* ». Il a reconnu le mal être des agents dans les services du M.E.D.D.T.L.

Sur les missions, il déclare souhaiter « *impulser une valorisation humaine des agents en redonnant du sens aux missions exercées* ».

Il reconnaît le décalage entre les objectifs affichés à très long terme du Grenelle de l'Environnement et sa traduction actuelle sur le terrain.

Il s'est engagé à revoir la délégation intersyndicale CGT/FO dans les jours qui viennent.

La Fédération CGT de l'Équipement et de l'Environnement appelle l'ensemble des Contrôleurs, Personnels d'exploitation et Syndics des Gens de Mer à rester mobilisés !

Paris, le 15 juin 2011